

Il n'y a pas d'argent pour les salaires, mais bien pour les dividendes !

Nous disposons d'informations de plus en plus précises sur la situation des entreprises du Bel20. Si 13 d'entre elles ont connu une baisse de leurs profits au cours de l'année écoulée, seulement 4 paieront moins de dividendes à leurs actionnaires.

Bel20 : Moins de bénéf' pour certaines entreprises. Pour d'autres c'est loin d'être la crise.

Pour les entreprises du Bel20 (à l'exception de *Sofina* dont nous ne disposons pas encore des chiffres), les bénéfices globaux nets passent de 20,6 à 9,8 milliards d'euros. **Des bénéfices moins élevés certes, mais de plantureux bénéfices tout de même !** *Ab Inbev* pèse lourd dans cette tendance à la baisse puisque ses bénéfices passent de 7,7 à 1,2 milliard d'euros.

Par ailleurs, à la lumière de ces résultats, il est frappant de constater que malgré la crise, **les bénéfices augmentent pour 6 entreprises du Bel20**. Méfions-nous aussi des effets comptables tels que les réductions de valeurs pouvant sensiblement affecter les résultats des sociétés.

Toutes les entreprises ne sont donc pas frappées de la même façon par la crise sanitaire.

Moins de bénéfices mais plus de dividendes !

Si l'on se fie aux annonces faites par les sociétés cotées au Bel20, la courbe des dividendes ne suivra pas celle des bénéfices. Chaque action cotée pourrait rapporter en moyenne 35,7€ de dividendes à son détenteur pour 2020. C'est même supérieur à ce qu'elle rapportait l'année précédente puisque le gain s'élevait alors « seulement » à 34,25€.

Si toutes les intentions de versement de dividendes se concrétisent, c'est plus 6 milliards d'euros qui iront dans les poches des actionnaires cette année. Par ailleurs, rien n'exclut que des annonces de dividendes complémentaires tombent dans les prochains mois/semaines.

Même si nous sommes, à ce stade, légèrement en dessous des 7,5 milliards versés l'année dernière, rappelons encore l'influence du dividende versé par *AB Inbev* (1,6 milliards d'€ de moins). Par ailleurs, l'interdiction de distribution par les institutions financières est également une autre part de l'explication.

Il apparaît donc clairement que l'écrasante majorité des entreprises préfèrent maintenir la stabilité de leurs dividendes malgré les résultats qui tombent dans le rouge.

Pour beaucoup d'entre elles :

- 1) L'actionnaire est prioritaire et ne doit pas être affecté par la baisse des bénéfices.
- 2) La rentabilité sous-jacente restant intacte, les entreprises peuvent surmonter rapidement un tel creux né d'une période de crise. Elles sont donc parfaitement capables des situations passagères et reviennent tout aussi rapidement à la normale.

Dans les deux cas, cela démontre que l'argumentation de la FEB sur le fait que la crise empêche l'augmentation des salaires est fallacieuse. Cela détruit aussi complètement l'attaque sur la prétendue « irresponsabilité » des syndicats à mener des actions.

S'il est « irresponsable » de réclamer des augmentations dans la période actuelle, alors il est « irresponsable » de réclamer des dividendes.

Et dans le Métal ?

Les entreprises du Métal cotées au Bel20 ne sont pas en reste (Aperam et Umicore). Elles distribueront à elle deux près de 330 millions d'euros de dividendes après avoir connu des exercices 2020 en forte hausse.

Conclusions

Cette analyse démontre, plus que jamais, la pertinence de nos revendications dans le cadre l'AIP.

S'il y'a de l'argent pour les dividendes malgré la crise sanitaire, alors il doit y avoir de l'argent pour améliorer les conditions de travail.

Si les entreprises considèrent pouvoir distribuer du dividendes, elles doivent pouvoir améliorer les conditions de travail (salaire, fins de carrière, RCCT,...).

La revendication d'une marge indicative prend dès lors tout son sens et se voit renforcée. Nous devons le rappeler sans cesse, en s'appuyant sur cette argumentation, car d'ici au 29/03, la FEB développera toute la panoplie d'arguments habituels pour décrédibiliser le mouvement syndical.